

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**De ce mardi 29 octobre 2024, à 17h30**  
**Hôtel de ville**

Dumbéa, le 29 octobre 2024

**Dix-sept délibérations sont à l'ordre du jour de la séance de ce mardi 29 octobre, dont celles portant sur une réduction drastique du budget en cours, ainsi que deux présentations, notamment du dispositif de « participation citoyenne » que la Ville souhaite réactiver sur l'ensemble de son territoire communal.**

### **Le premier point-justice accueilli dans une commune calédonienne**

La Ville de Dumbéa souhaite s'associer au Conseil de l'Accès au Droit de la Nouvelle-Calédonie pour créer sur son territoire communal un point-justice. Les points-justice sont des lieux d'accueil gratuits permettant d'apporter par des professionnels une information de proximité sur les droits ou les devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

### **600 millions de moins dans le budget**

Les exactions commises depuis le 13 mai continuent de produire leurs effets et leurs conséquences financières. Après une décision modificative en août ayant eu pour objet de prendre en compte les premières baisses de recettes et les dépenses supplémentaires liées à la situation, la Ville est contrainte d'ajuster plus fortement encore son budget 2024, avec la confirmation de nouvelles baisses de recettes et une réduction drastique des dépenses d'investissement, de l'ordre de 600 millions de francs.

### **Cette jeunesse que l'on félicite et encourage**

Comme chaque année, la mairie offre à chaque élève de CM2 de Dumbéa un dictionnaire franco-anglais pour l'accompagner dans son entrée au collège. De même, les 28 élèves de CM2 les plus méritants se voient chacun offrir par la mairie une tablette numérique.

### **La participation citoyenne relancée sur l'ensemble de la commune**

Afin de mieux répondre aux préoccupations des citoyens et des élus en matière de sécurité des personnes et des biens, la Ville de Dumbéa relance le dispositif de « participation citoyenne » en conjuguant les actions de proximité de la gendarmerie et de la police municipale avec le concours des habitants.

La mairie lance donc un appel à candidatures, jusqu'au 26 novembre, aux Dumbéens qui souhaitent devenir référents de leurs quartiers. Leur rôle sera de veiller à la tranquillité du quartier, relever les faits inhabituels et collecter les éventuelles informations transmises par les habitants afin de les transmettre aux forces de l'ordre (*Info presse à venir*).

*Pièce jointe : OJ CM du mardi 29 octobre 2024*

---

#### **Contact presse**

Service communication

Tél. : 41 40 22 / [communication@ville-dumbea.nc](mailto:communication@ville-dumbea.nc)